

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal**  
**Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 26 JUILLET 2024**

**OBJET / GAIA : Attribution bourses communales d'enseignement supérieur au titre de l'année 2023/2024.**

**DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 19 juillet 2024**

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29  
Nombre de présents / hor zirenak : 24  
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juillet, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, M. Jean-Jacques Lassus, Mme Isabelle Ayerbe, Mme Maud Gastigard, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, Mme Carmen Gonzalez, M. Peio Etxeleku, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xabier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Vincent Goytino, adjoint ; Mme Corinne Othatceguy, M. Sébastien Carre, M. Jean-François Lacosta, M. Jean-Paul Alaman, conseillers municipaux.

Procuration : M. Vincent Goytino à M. Jean-Jacques Lassus ; Mme Corinne Othatceguy à Mme Yolande Huguenard, M. Sébastien Carre à M. Christian Devèze ; M. Jean-François Lacosta à M. Peio Etxeleku ; M. Jean-Paul Alaman à Mme Nathalie Aïçaguerre.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

Mme Aristizabal, adjointe, rappelle à l'assemblée que par délibération n°20240228-010 prise en date du 28 février 2024, le Conseil municipal s'est prononcé sur l'attribution de 18 bourses communales pour un montant de 7 677 €.

Il s'avère que trois étudiants remplissant toutes les conditions pour pouvoir bénéficier des bourses communales d'enseignement supérieur n'ont pas été comptés dans le montant total attribué ce qui représente la somme de 1 324 €, portant ainsi l'ensemble des bourses au titre de l'année 2023-2024, à 9 001 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

**MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS**  
**KANBOKO HERRIKO ETXEA**

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

**20240726-010**

Envoyé en préfecture le 02/08/2024

Reçu en préfecture le 02/08/2024

Publié le

ID : 064-216401604-20240726-20240726\_010-DE



**APPROUVE** le complément d'attribution de bourses communales d'enseignement supérieur au titre de l'année 2023-2024, pour un montant de 1 324 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :

**Jean-Paul EYHERACHAR**

Saioko idazkaria



**Christian DEVEZE**

Maire de Cambo-les-Bains

Kanboko Auzapeza